

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 15 JANVIER 2024**

Session ordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 15 janvier 2024 à 19h30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Aucun absent

Sont également présents monsieur Martin Tremblay, directeur général et greffier,
Me Sarah Cain, avocate externe au soutien du service du greffe.

A. Constatation de la régularité de l'avis de convocation.

B. Adoption de l'ordre du jour.

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 4 décembre 2023;
- 2) Séance extraordinaire du 11 décembre 2023;
- 3) Séance extraordinaire - BUDGET du 11 décembre 2023

D. Période de questions.

E. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois;
- 2) Archives municipales – Destruction de documents en fonction du calendrier de conservation du Guide de gestion des documents municipaux;
- 3) Signataire – maire suppléant 2024;
- 4) Facture Excavation Danny Prévost;
- 5) Facture Turco-Shank;
- 6) Facture Alarme Sherbrooke;
- 7) Facture Garage Martin Dusseault;
- 8) Facture Camions GloboCam inc.;
- 9) Facture Robitaille Équipement;
- 10) Facture STZ Diesel inc.;
- 11) Facture Infotech – contrat annuel 2024;
- 12) Facture Cain Lamarre – Essenia;
- 13) Facture Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier – Rue du Boisé;
- 14) Facture Franklin Empire;
- 15) Facture Franklin Empire;
- 16) Grondin Excavation – Retenue finale;
- 17) Facture Cain Lamarre – Soutien de la greffe

- 18)Facture Cain Lamarre – Convention collective;
- 19)Facture Cain Lamarre – Relation de travail;
- 20)Facture Garage JBL inc.
- 21)Facture Journal régional Le Haut St-François

F. Aménagement et urbanisme

- 1) Demande de dérogation mineure 23-DM-05;
- 2) Demande PIIA;

G. Communication et vie communautaire

- 1) Demande subvention – Fête de la Pêche;
- 2) Renouvellement partenariat Cœur Villageois 2024;
- 3) Club d’auto-neige Cookshire – Lettre droit passage modifié;
- 4) Carnaval École Saint-Camille;
- 5) Remboursement frais loisir non-résident;

H. Travaux publics

- 1) Embauche Nicolas Plante;
- 2) Remplacement par Kevin Brault;
- 3) Poste journalier permanent saisonnier;
- 4) Ouverture soumission Trottoir Craig Sud;
- 5) Ouverture soumission Trottoir Route 251;
- 6) Offre de service EXP – SHE477511;
- 7) Achat de lumières de rues;
- 8) Reddition de compte – PAVL divers chemins (#RGZ98976);
- 9) Reddition de compte – PAVL chemin Spring (#CEJ88337);
- 10) Dos d’âne Legendre
- 11)Mandat architecte et ingénieur – Aménagement Hotel de Ville;

I. Sécurité publique/Agglomération Cookshire-Eaton

- 1) Logiciel Alertes de masse;

J. Avis de motion et dépôt

K. Étude et adoption de règlements

- 1) Adoption règlement 342-2024 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2024;

L. Varia

- 1) Tenue du registre – 25 janvier 2024 - Règlement d’emprunt 341-2023-A – nomination représentant et désignation d’un responsable de registre
- 2) Modification du contrat de Matrec
- 3) Entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge (240 v) pour véhicules électriques;

M. Période de questions

N. Levée ou ajournement

A. Constatation de la régularité de l’avis de convocation

Le greffier adjoint certifie que l’avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l’heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles

323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-01-9313

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 4 décembre 2023

Résolution 2024-01-9314

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la Séance ordinaire du 4 décembre 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Séance extraordinaire - BUDGET du 11 décembre 2023

Résolution 2024-01-9315

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire - Budget du 11 décembre 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) PV Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

Résolution 2024-01-9316

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

- 1) Jean-Paul Gendron

M. Gendron souligne sa satisfaction à titre de contribuable pour les services offerts dans la municipalité de Cookshire-Eaton.

Il soulève une problématique liée à l'entretien des chemins l'hiver, particulièrement les culs-de-sac, tant privés que publics, lesquels peuvent

présenter des enjeux au niveau de la sécurité. Il critique l'utilisation de l'appareil « peigne » utilisé sur les chemins de terre, et allègue que cela abîme les chemins.

Il souhaite que l'utilisation du peigne cesse sur les chemins non asphaltés et en fait la demande au conseil.

2) Carole Saint-Pierre

Elle aborde la question du centre communautaire et demande de changer le cabinet d'aisances. Elle demande que le cabinet d'aisances soit plus haut pour aider les personnes handicapées.

Le maire informe Mme Saint-Pierre que les plans de rénovation ont été reçus aujourd'hui. Les correctifs ne seront pas apportés à la pièce, il s'agit plutôt d'un projet global qui inclut tout : vestiaires, couvre-planchers, toilettes, etc. Des échanges auront lieu avec les principaux acteurs afin qu'ils puissent faire valoir leurs demandes et qu'ils puissent émettre des commentaires.

Elle aborde également la question de Spotted Cookshire où une personne anonyme reconnaît le travail exceptionnel de Jeff Cross.

3) Nancy Ménard

Elle questionne les membres du conseil sur le développement à Johnville derrière l'école et sur le projet d'aqueduc.

Le maire Mario Gendron mentionne que le processus dure depuis plusieurs années. À l'heure actuelle, les plans sont préparés et la Ville effectue des démarches auprès du MAMH, notamment pour demander une subvention.

Elle aborde également la possibilité de faire un échange de terrain et demande la tenue d'une rencontre pour en discuter.

E. Administration générale et financière

1) Comptes du mois;

Résolution 2024-01-9317

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 15 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisées par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Archives municipales – Destruction de documents en fonction du calendrier de conservation du Guide de gestion des documents municipaux.

Résolution 2024-01-9318

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite procéder à la destruction de documents;

CONSIDÉRANT que la destruction de ces documents respecte le calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser la destruction des documents suivants :

Description	Classification	Année
SIPC 2017-01	203.1	2017
SIPC 2017-02	203.1	2017
SIPC 2017-03	203.1	2017
SIPC 2017-04	203.1	2017
SIPC 2017-05	203.1	2017
SIPC 2017-06	203.1	2017
SIPC 2017-07	203.1	2017
SIPC 2017-08	203.1	2017
SIPC 2017-09	203.1	2017
SIPC 2017-10	203.1	2017
SIPC 2017-11	203.1	2017
SIPC 2017-12	203.1	2017
Comptes fournisseurs 2017	207.1	2017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Signataire – maire suppléant 2024;

Résolution 2024-01-9319

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser la conseillère Daphné Raymond à procéder à la signature des chèques au nom du maire Mario Gendron, le tout rétroactivement au 1^{er} janvier 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Facture Excavation Danny Prévost;

Résolution 2024-01-9320

CONSIDÉRANT que des travaux d'aqueduc et d'égout ont été effectués sur la rue des Pins;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, et résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Excavation Danny Prévost portant le numéro 237 au montant total de 15 220.76 \$, incluant les taxes, datée du 13 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Facture Turco-Shank;

Résolution 2024-01-9321

CONSIDÉRANT que des travaux de construction d'une nouvelle rampe et d'une galerie ont été effectués à l'Académie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement

de la facture de Turco-Shank Construction portant le numéro 2023-126 au montant total de 6 259.34 \$, incluant les taxes, datée du 2 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Facture Alarme Sherbrooke;

Résolution 2024-01-9322

CONSIDÉRANT qu'un nouveau système d'alarme a été installé à l'Hôtel de Ville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Alarme Sherbrooke inc. portant le numéro 21777 au montant total de 1 655.19 \$, incluant les taxes, datée du 5 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Facture Garage Martin Dusseault;

Résolution 2024-01-9323

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture du Garage Martin Dusseault portant le numéro 14746 au montant total de 6 208.65 \$, incluant les taxes, datée du 1er décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Facture Camions GloboCam inc.;

Résolution 2024-01-9324

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture Camions GloboCam inc. portant le numéro WT07576 au montant total de 6 718.65 \$, incluant les taxes, datée du 22 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Facture Robitaille Équipement;

Résolution 2024-01-9325

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture Robitaille Équipement portant le numéro 253657 au montant total de 12 942.74 \$, incluant les taxes, datée du 5 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Facture STZ Diesel inc.;

Résolution 2024-01-9326

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture STZ Diesel inc. portant le numéro 4206 au montant total de 5 506.19 \$, incluant les taxes, datée du 1er décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Facture Infotech – contrat annuel 2024;

Résolution 2024-01-9327

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture Infotech portant le numéro 202400095 au montant total de 26 110.82 \$, incluant les taxes, datée du 1er février 2024, concernant le contrat de soutien informatique 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Facture Cain Lamarre – Essenia;

Résolution 2024-01-9328

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture Cain Lamarre portant le numéro 70-0000027087 au montant total de 925.96 \$, incluant les taxes, datée du 20 décembre 2023, concernant le dossier Essenia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Facture Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier – Rue du Boisé;

Résolution 2024-01-9329

Proposé par la conseillère Josée Pérusse et appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier portant le numéro 5447 au montant total de 5 001.41 \$, incluant les taxes, datée du 22 décembre 2023, concernant le projet secteur Rue du Boisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Facture Franklin Empire;

Résolution 2024-01-9330

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Franklin Empire portant le numéro I6784774 au montant total de 5 482.58 \$, incluant les taxes, datée du 20 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Facture Franklin Empire;

POINT ABROGÉ

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Grondin Excavation – Retenue finale;

Résolution 2024-01-9331

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Grondin Excavation portant le numéro F-8632 au montant total de 99 663.86 \$, incluant les taxes, datée du 19 décembre 2023, concernant la retenue finale – réfection rue Eastview.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Facture Cain Lamarre – Soutien du greffe

Résolution 2024-01-9332

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture Cain Lamarre portant le numéro 70-0000027321 au montant total de 5 614.16 \$, incluant les taxes, datée du 19 décembre 2023, concernant le dossier Soutien du greffe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18)Facture Cain Lamarre – Convention collective

Résolution 2024-01-9333

Proposé par la conseillère Josée Pérusse et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture Cain Lamarre portant le numéro 70-0000027488 au montant total de 4 993.99 \$, incluant les taxes, datée du 31 décembre 2023, concernant le dossier Renouvellement de la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19)Facture Cain Lamarre – Relation de travail

Résolution 2024-01-9334

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture Cain Lamarre portant le numéro 70-0000027487 au montant total de 281.81 \$, incluant les taxes, datée du 31 décembre 2023, concernant le dossier relation de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20)Facture Garage JBL inc.

Résolution 2024-01-9335

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Garage JBL inc. portant le numéro 12385 au montant total de 7 442,04 \$, incluant les taxes, datée du 9 décembre 2023, relativement à des réparations effectuées sur les autopompes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Facture Journal régional le Haut St-François

Résolution 2024-01-9336

Proposé par la conseillère Josée Pérusse et appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture du Journal régional le Haut St-François portant le numéro 58254 au montant total de 7 655,20 \$, datée du 12 janvier 2024, relativement à la contribution municipale 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F. Aménagement et urbanisme

1) Demande de dérogation 210 rue Principale Ouest;

Résolution 2024-01-9337

CONSIDÉRANT que la propriété située au 210 rue Principale Ouest possédait un garage détaché en cour avant jusqu'en 2021, année où un incendie a détruit ledit garage;

CONSIDÉRANT que ce garage bénéficiait d'un droit acquis, mais qu'il l'a perdu suite à l'incendie puisque deux ans se sont écoulés sans qu'un nouveau garage soit construit;

CONSIDÉRANT que M. Wayne Lister a présenté une demande de dérogation mineure afin de construire un nouveau garage détaché en cour avant;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé d'autoriser la demande de dérogation mineure à une séance tenue 22 novembre 2023 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que le conseil autorise la demande de dérogation mineure conditionnement au maintien d'un couvert végétal afin de dissimuler la vue du garage à partir de la rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Demande PIIA

Résolution 2024-01-9338

CONSIDÉRANT que M. Wayne Lister a présenté une demande de PIIA pour l'implantation d'un garage détaché en cour avant pour l'immeuble situé au 210, rue Principale Ouest;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé d'autoriser la demande de PIIA à une séance tenue 22 novembre 2023 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil approuve la demande de PIIA présentée par Monsieur Wayne Lister pour l'immeuble situé au 210, rue Principale Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Communication et vie communautaire;

1) Demande subvention – Fête de la Pêche;

Résolution 2024-01-9339

CONSIDÉRANT que la Fête de la pêche aura lieu le samedi 8 juin 2024 à l'étang Cloutier;

CONSIDÉRANT qu'une subvention est disponible auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) afin de procéder à l'achat d'alevins destinés à l'ensemencement de l'étang;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu de nommer Claude Leclair et France Dumont à titre de mandataire responsable d'élaborer cette demande de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Renouvellement partenariat Cœur Villageois 2024;

Résolution 2024-01-9340

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de renouveler le partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le Cœur Villageois et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer l'entente avec Tourisme Cantons-de-l'Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Club d'auto-neige Cookshire – Lettre droit passage modifié

Résolution 2024-01-9341

CONSIDÉRANT que Club d'auto-neige Cookshire inc. a présenté une demande à la Ville afin d'obtenir des droits de passage MODIFIÉS sur différents chemins municipaux pour la saison hivernale 2023-2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser les droits de passage MODIFIÉS demandés par le Club d'auto-neige Cookshire inc. sur différents chemins municipaux pour la saison hivernale 2023-2024, selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 4 janvier 2024 et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Carnaval École Saint-Camille

Résolution 2024-01-9342

CONSIDÉRANT que l'école Saint-Camille tiendra un carnaval les 24 et 25 janvier prochains;

CONSIDÉRANT qu'une demande de soutien technique a été faite par M. Sylvain Dostie de l'école Saint-Camille afin que la Ville fournisse la main-d'œuvre, l'équipement et le carburant en vue du concours de sculptures de neige, devant se tenir au plateau Castonguay;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser les travaux publics à fournir son personnel et l'équipement pour l'aménagement de onze monticules de neige dans le cadre du carnaval devant se tenir les 24 et 25 janvier prochains, dans la mesure où l'équipe des travaux publics est disponible et que les précipitations sont suffisamment abondantes dans la semaine précédant l'événement. Ces précisions furent soulignées au demandeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Remboursement frais loisirs non-résidents

Résolution 2024-01-9343

CONSIDÉRANT qu'une demande a été faite à la Ville de Cookshire-Eaton pour le remboursement de la surprime de non-résident à l'inscription au système des bibliothèques de Sherbrooke et des activités de loisirs avec Loisirs Action Sherbrooke;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton possède une bibliothèque sur son territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de refuser le remboursement de la surprime de non-résident à l'inscription au système des bibliothèques de

Sherbrooke et des activités de loisirs avec Loisirs Action Sherbrooke pour les citoyens de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Travaux publics

- 1) Ressources humaines - Embauche Nicholas Plante;

Résolution 2024-01-9344

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics pour l'embauche d'un journalier conducteur occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'embaucher monsieur Nicholas Plante rétroactivement au 29 novembre 2023, afin d'occuper un poste de journalier conducteur occasionnel selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Remplacement par Kevin Brault;

Résolution 2024-01-9345

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics pour l'attribution du poste de remplacement journalier conducteur saisonnier (poste de remplacement temporaire);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'embaucher monsieur Kevin Brault rétroactivement au 27 novembre 2023, afin d'occuper un poste de journalier conducteur saisonnier (poste de remplacement temporaire) selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Poste journalier permanent saisonnier;

Résolution 2024-01-9346

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics pour l'attribution du poste de Journalier permanent et saisonnier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'embaucher monsieur Robert Grenier rétroactivement au 18 décembre 2023, afin d'occuper un poste de Journalier permanent saisonnier selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Ouverture soumission Trottoir Craig Sud;

Résolution 2024-01-9347

CONSIDÉRANT QUE le 29 novembre 2023, la Ville a publié l'appel d'offres public « Trottoir Craig Sud » afin de procéder à des travaux de coffrage et de décoffrage, de mise en place et de finition du Béton pour la construction d'un nouveau trottoir sur la rue Craig Sud, entre la rue Martin et la rue Fraser;

CONSIDÉRANT QUE Construction Groupe Prévost est le plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de cet appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le contrat de construction d'un nouveau trottoir sur la rue Craig Sud, entre la rue Martin et la rue Fraser soit octroyé à Construction Groupe Prévost pour un montant de 154 066,50\$, taxes incluses, conformément aux modalités prévues à l'appel d'offres et la soumission retenue;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Ouverture soumission Trottoir Route 251;

Résolution 2024-01-9348

CONSIDÉRANT QUE le 29 novembre 2023, la Ville a publié l'appel d'offres public « Trottoir Route 251 » afin de procéder à des travaux de coffrage et de décoffrage, de mise en place et de finition du Béton pour la construction d'un nouveau trottoir sur la route 251, entre le chemin Jordan Hill et le chemin Couture;

CONSIDÉRANT QU'Excavation Steve Leblanc est le plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de cet appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le contrat de construction d'un nouveau trottoir sur la route 251, entre le chemin Jordan Hill et le chemin Couture soit octroyé à Excavation Steve Leblanc pour un montant de 155 521,97\$, conditionnellement à l'obtention d'une subvention de la part du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière 2024-2025 (PAFFSR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Offre de service EXP – SHE477511

Résolution 2024-01-9349

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite développer le secteur Johnville selon les phases suivantes :

- Phase 1 : Secteur de la rue Gendron;
- Phase 2 : Secteur de la rue Maheu.

CONSIDÉRANT que la Ville désire implanter les services municipaux d'eau potable, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et le service de voirie avec rues pavées et bordures.

CONSIDÉRANT qu'un premier mandat a été accordé aux Services EXP pour la réalisation d'un plan concept des services municipaux ainsi qu'une évaluation d'avant-projet en 2022.

CONSIDÉRANT que l'objectif du mandat est de nous assister dans la préparation des plans et devis préliminaires (étape 60 %) afin de pouvoir appliquer au programme de subvention PRIMEAU 2023.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, et résolu de mandater Les Services EXP pour la préparation des plans et devis préliminaires (étape 60%) afin de pouvoir appliquer au programme de subvention PRIMEAU 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Achat de lumières de rues

Résolution 2024-01-9350

CONSIDÉRANT qu'une grande quantité de lumière de rues sont à changer;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées à deux fournisseurs afin de procéder à l'achat de lumières de rues;

Fournisseur	Soumission pour 60 lumières de rues
Lumens	56 370,00 \$
Franklin Empire	51 522,75 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Franklin Empire au montant de 51 522,75\$ plus les taxes applicables est la plus basse;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, et résolu d'octroyer le contrat d'achat de lumières de rues à Franklin Empire au montant de 59 238,28\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Reddition de compte – PAVL divers chemins (#RGZ98976);

Résolution 2024-01-9351

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 11 novembre 2021 au 15 novembre 2023 ;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Reddition de compte – PAVL chemin Spring (#CEJ88337);

Résolution 2024-01-9352

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 11 novembre 2021 au 15 novembre 2023 ;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est unanimement résolu et adopté que le conseil autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Dos d'âne rue Legendre

Résolution 2024-01-9353

CONSIDÉRANT qu'une demande citoyenne a été reçue afin de procéder à l'ajout d'un dos d'âne sur la rue Legendre en raison de la vitesse des automobiles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu de ne pas procéder à l'installation d'un dos d'âne sur la rue Legendre, mais d'installer un afficheur de vitesse au printemps 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Mandat architecte et ingénieur – Aménagement de l'Hôtel de Ville

Résolution 2024-01-9354

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite procéder au réaménagement complet ainsi qu'à la rénovation de l'Hôtel de Ville afin de conserver le bâtiment;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, il est nécessaire d'effectuer une étude de faisabilité relativement au projet;

CONSIDÉRANT que la firme Architech Design a présenté une offre de services au montant de 16 000\$ plus les taxes applicables pour la réalisation de l'étude de faisabilité;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, et résolu de mandater Architech Design afin d'effectuer une étude de faisabilité pour le réaménagement et la réparation de l'Hôtel de Ville comprenant le relevé du bâtiment existant et la mise en plan, une conception préliminaire et une estimation budgétaire au montant de 16 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Sécurité publique

- 1) Logiciel Alertes de masse;

Résolution 2024-01-9355

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire se doter d'un système de communication lorsqu'il y a une situation d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'une démonstration a été faite par trois compagnies différentes, soit Groupe CLR, Telmatik et CITAM-division de CAUCA;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur de la Sécurité publique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, et résolu d'accepter la soumission CITAM, une division de CAUCA pour l'acquisition d'un système de communication en cas d'urgence pour un montant de 6 009,68\$ pour l'acquisition du programme, 1 656,90\$ pour la première année et 7 666,58\$ pour les deux années suivantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Avis de motion et dépôt

K. Étude et adoption de règlements

- 1) Adoption règlement 342-2024 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2024.

Résolution 2024-01-9356

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 décembre 2023;

PAR CONSÉQUENT, sur la proposition de la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le Règlement 342-2024 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2024 dont la grille tarifaire des services municipaux est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L. Varia

- 1) Tenue du registre – 25 janvier 2024 - Règlement d'emprunt 341-2023-A – nomination représentant et désignation d'un responsable de registre

Résolution 2024-01-9357

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu :

QUE le conseil autorise France Dumont à représenter le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton lors de l'assemblée de consultation et la tenue de registre pour le Règlement d'emprunt 341-2023-A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Modification du contrat de Matrec

Résolution 2024-01-9358

CONSIDÉRANT QU'un contrat visant la collecte de carton a été octroyé à Services Matrec conformément à la résolution portant le numéro 2023-12-9282;

CONSIDÉRANT QUE la Ville considère opportun que la collecte de carton soit effectuée à plus grande fréquence, soit une fois aux deux semaines au lieu d'une fois par mois;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation de la fréquence de la collecte occasionnera des coûts supplémentaires au contrat conclu avec Services Matrec de 18 035,33\$ pour l'année 2024 et de 20 420,40\$ pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Ville considère opportun d'ajouter Les industries PEB et Vêtements Cookshire à la collecte;

PAR CONSÉQUENT, sur la proposition de le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser la modification du contrat conclu avec Services Matrec afin d'augmenter la fréquence des collectes de carton à une fois aux deux semaines et d'ajouter Les industries PEB et Vêtements Cookshire à ladite collecte, engendrant des coûts supplémentaires de 18 035,33\$ pour l'année 2024 et de 20 420,40\$ pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge (240 v) pour véhicules électriques;

Résolution 2024-01-9359

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite faire partie du Circuit électrique d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT que pour se faire, la Ville doit signer une entente avec Hydro-Québec;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le directeur général, Martin Tremblay, à procéder à la signature de l'entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge (240 v) pour véhicules électriques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Période de questions

1) Jean-Paul Gendron

Il reconnaît à nouveau la qualité de l'entretien des chemins d'accès au parc écoforestier de Johnville. Il mentionne qu'il y a eu de 40 000 à 50 000 visiteurs en 2023. Nature Cantons-de-l'Est, qui gère le parc, est propriétaire d'un autre terrain. Il fait état des améliorations qui pourront être effectuées dans les années à venir.

N. Levée ou ajournement.

Résolution 2024-01-9360

Sur la proposition de le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la séance ordinaire soit levée 20 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Greffier